



### ◆ REORG ou méthode Coué : Pas d'impact !

La réorganisation des centres de services (CDS) a pour but de faciliter le travail entre Sogeti France et Capgemini OS au niveau INFRA. Voilà ce que nous annonce la direction en CE. Mais le lendemain au CE extra, le ton change, M.Pujalte semble pressé. Il y a 2 réorganisations à présenter en moins de 4 heures. La direction met le paquet dans la présentation, Sogeti France est en force, va falloir faire passer la pilule. La réorganisation des centres de service va se faire sur l'INFRA, en 3 centres de service, Cherbouze pour Areva, Chambéry-Montbonnot pour les divers clients et Pessac-Toulouse pour les clients dédiés. 3 centres principaux qui doivent s'appuyer sur les autres « petits sites ». Rappelez-vous, été 2015, le projet Marceau c'était pour rapprocher Sogeti et



Capgemini, M.Bonnard directeur de Sogeti devenait le directeur de l'INFRA (CAP OS + Sogeti France). Ensuite, toujours en été 2015, vient le Projet Rally ou Supply Chain, c'était pour entrer dans la globalisation, la World Company, puis en août 2016, fallait se défaire de Supply Chain car trop mondial pas assez local...Aujourd'hui c'est du global mais géré par du local pour se calquer sur le schéma Indien. C'est simple, mais vous faites exprès de ne pas comprendre. C'est pour le bien des salariés car ils se plaignent de l'éloignement de leur chef. M.Pujalte a appris un nouveau mot « taxonomie » et l'a répété plusieurs fois durant ce CE extra, « on conserve le modèle mais on taxonomise » ça lui fait du bien de le dire ! C'est simple à comprendre, c'est pour avoir plus d'efficacité, plus de liens entre opération et hiérarchie et le tour est joué...Et comme d'hab' : AUCUN IMPACT ! Difficile d'y croire, quand on sait que les équipes Cap OS vont être managées par Sogeti... Et après l'érosion, la fusion « naturelle » ?

### ◆ La nouvelle « force de vente »

C'est l'évolution de l'adressage commercial, avec ça vous avez tout compris. En fait, les commerciaux de Sogeti France vont travailler par secteur et non plus par région. Les différents secteurs seront l'énergie, la communication, les services, la finance et l'industrie. Car vous comprenez à Chambéry, il n'y avait pas de commercial et on a perdu les Salins du midi... bon c'est vrai, l'argument fait tache mais c'est le seul qu'ils ont donné ... Les commerciaux étaient tous sur les gros comptes. Maintenant il va falloir se diversifier, avoir des petits comme des gros comptes et réussir à démarcher la grande distribution ! Mais on ne va pas demander à un commercial de Nantes de prospecter sur Nice donc aucune crainte et il n'y aura donc pas d'impact pour les commerciaux ! Et bien avec ça, on a tout compris et juré-craché on vous croit sur paroles ... Donc pour résumer: AUCUN IMPACT, un changement mineur et rien à voir avec la réorganisation des centres de services. Vous y croyez ?



Site des activités sociales et culturelles: Démarrage difficile mais enfin nous avons un site internet commun pour toutes les entités du CE ATS-INFRA. Les élus majoritaires se félicitent et sont heureux de sa mise en place. Mais quand nous posons la question sur le défaut de sécurité, oui le site n'était pas en https durant une journée, nous passons pour des casses-pieds. Pourtant, il est important d'informer les salariés qui se sont connectés durant cette première journée de modifier leur mot de passe. Bon, on réussit à se faire entendre, un message sera mis sur la page du site...Mais pourquoi mettre en cause des professionnels comme ProwebCE ? c'est vrai ça, nous voyons vraiment le mal partout...



**Evaluation-EDP-CED** : Nous voilà apaisés, les salariés des différentes entités sont tous évalués, enfin presque ... Y'a toujours des retardataires. Bref la remise des résultats se fera entre début février et mi-mars, ça nous rassure, nous avons peur d'être oubliés.



**Augmentation-NAO**: 3 réunions et puis s'en vont ...oui depuis fin 2016, nous réclamons une quatrième réunion mais toujours rien à l'horizon. La direction impose ses miettes et se vante d'un dialogue social digne d'une grande entreprise. Le mot est lâché « notoriété », faut savoir que votre augmentation dépendra de « votre notoriété »... Les petites gens, les besogneux, CIRCULEZ ! Délit de « sale gueule » assuré !

**Prenez contact avec nous dès maintenant**

Elu titulaire au CE : **Marc Thibout** – 06 75 03 73 56 – [marc.thibout@cgt-capgemini.fr](mailto:marc.thibout@cgt-capgemini.fr)

Elue suppléante au CE : **Martine Delacroix** – 06 73 32 91 21 – [martine.delacroix@cgt-capgemini.fr](mailto:martine.delacroix@cgt-capgemini.fr)

Elu titulaire au CE : **Jean-Michel Doucet** – 06 37 01 69 11 – [jean-michel.doucet@cgt-capgemini.fr](mailto:jean-michel.doucet@cgt-capgemini.fr)

Elue suppléante au CE : **Laurence Mequecin** – 06 18 49 57 53 – [laurence.mequecin@cgt-capgemini.fr](mailto:laurence.mequecin@cgt-capgemini.fr)

Représentante Syndicale au CE : **Marie-Emmanuelle Guilbert Vasselin** - 06 99 01 64 86 – [megv@cgt-capgemini.fr](mailto:megv@cgt-capgemini.fr)

Syndicat CGT Capgemini – 263 route de Paris – Case 421 – 93514 Montreuil Cedex

<http://www.cgt-capgemini.fr> - [contact@cgt-capgemini.fr](mailto:contact@cgt-capgemini.fr) – Suivez nous sur Twitter : @CGT\_Capgemini